



Saisine Franceinfo : Une saison 6 sous le signe de l'incertitude

Dans le cadre de la saisine sur les moyens et les conditions de travail des salariés de la partie TV de Franceinfo, les représentants syndicaux et la Direction se sont réunis pour la cinquième fois le 28 juin 2021 (plus d'un an et demi après la première réunion) ! Les élu.e.s saluent la présence d'un chargé d'édition lors de cette réunion.

Il a été rappelé par les OS en préambule que la disposition européenne 2003/88 indique que « *l'amélioration de la sécurité, de l'hygiène et de la santé des travailleurs au travail représente un objectif qui ne saurait être subordonné à des considérations de caractère purement économique.* »

Les Chargés d'édition : un chantier urgent... en traitement depuis deux ans !

Plus de deux ans après l'alerte pour danger grave et imminent sur ce poste au rythme alors intenable, plusieurs salariés ont connu des arrêts maladie de longue durée, la situation n'a quasiment pas évolué depuis les premières modifications apportées début 2020. Malgré un effort restant à accomplir limité, les propositions de la direction pour combler le déficit d'effectif chez les Chargés d'édition ne sont toujours pas au niveau attendu. Ainsi la principale revendication des personnels concernés, voir l'ensemble des vacations doublées pour répondre à l'activité dans des conditions de travail non délétères, n'est toujours pas pleinement satisfaite : le weekend, seule la vacation matinale est convenablement pourvue (la vacation du soir notamment est décrite par les salariés présents comme particulièrement éprouvante).

Sur ce poste mal pensé et mal pourvu dès le lancement de la chaîne, la question de la définition pose également de nombreuses questions. La direction a proposé 3 options aux salariés :

1. Vers des emplois de monteur pour les salariés qui le souhaitent,
2. Vers des postes de chargés d'édition sur d'autres antennes des rédactions du groupe,
3. Une redéfinition aux contours toujours incertains vers un emploi de journaliste pour ceux qui souhaiteraient continuer d'exercer à franceinfo.

Pour les organisations syndicales ces réponses ne sont pas satisfaisantes ; Car au-delà de la nouvelle création de métiers hybrides, la direction ne prend pas en compte la nécessaire création de postes qui permettrait de répondre à la réalité de l'activité. Les Organisations syndicales ont donc exprimé leurs plus vives réserves sur la création d'un

nouvel emploi de journaliste polyvalent et seront très attachées aux modalités de formation liées aux différentes propositions d'évolution.

De plus, après de longs mois de discussion débouchant sur des dispositions insuffisantes, **les organisations syndicales se laissent toute latitude pour contraindre l'entreprise à respecter ses obligations légales en matière de santé.**

L'intensification de l'activité en régie

Les techniciens constatent une dérive lente mais régulière ces derniers temps en régie, caractérisée par une intensification du travail et un rognage progressif des temps de pause et de préparation des tranches. Il a été rappelé à la direction de la chaîne que, dans le cadre de la grille de la prochaine saison, elle devrait impérativement tenir compte de ces éléments sous peine de risques pour l'antenne et de devoir composer avec l'expression du ressenti d'une équipe échaudée par un tel traitement après avoir répondu présent pour 18h d'antenne quotidiennes, pendant l'ensemble des périodes de restrictions sanitaires. Les élus et mandatés rappellent que la régie de France info met en œuvre un système d'automation qui, de fait, la différencie d'une régie normale. On ne peut donc pas, après 5 ans d'exercice, voir des situations anticipables mal gérées les contraindre inutilement à réagir à la dernière minute.

La direction de la chaîne a affirmé qu'elle serait vigilante aux enchaînements entre les tranches. Elle a reconnu par ailleurs que le principe d'enregistrer de manière récurrente des émissions sur un plateau dédié à l'actualité posait problème. Selon elle la situation sera grandement améliorée à partir de la rentrée. Là encore, les salariés et les organisations syndicales apprécieront la réalité de la mise en œuvre des engagements.

Toujours pas de salles de repos digne de ce nom !

Après 2 ans de crise sanitaire, l'activité en présentiel reprend peu à peu ses droits ... et avec elle, les problèmes ressurgissent ! Il va donc falloir anticiper l'activité de la rentrée et répondre aux moyens pointés du doigt lors de cette saisine.

• Chefs de plateau

Les concernant, les promesses n'ont jamais vu le jour. Les chefs plateau continuent d'équiper les invités sous les escaliers... ils partagent un bureau avec les équipes de Télé matin. Après plus de 2 ans de saisine : ce n'est plus acceptable !

Les élus réitèrent le caractère urgent de leur demande : un local à proximité du plateau... hors caméras... pour que les chefs plateau puissent équiper les invités à l'abri des regards mais aussi pour qu'ils puissent faire une pause digne de ce nom dans un lieu dédié.

• Régie

La question de la salle de repos des techniciens de régie est également évoquée. Une salle située au 4^{ème} étage, inoccupée durant la crise sanitaire, leur avait permis de respecter les contraintes liées au manque d'espace en régie et en salle de pause. Malheureusement, l'accès à cette salle leur a brutalement été interdit du jour au lendemain ! La Direction admet qu'il manque un espace au 4^{ème} alloué à la régie... Elle dit réfléchir à une solution.

- **Open Space**

Devant l'air désintéressé de certains membres de la DRH accoutumée à l'exil du confinement, les élu.e.s rappellent les engagements formulés lors de la dernière réunion du 6 novembre 2020 : face à l'urgence de la création d'une salle de repos dédiée à la rédaction de France info, la Direction avait promis d'aménager à minima (en attendant le déblocage des travaux par la préfecture de Paris) la salle dite « du grill » au troisième étage. Force est de constater que les promesses n'ont là encore pas été tenues ! Pourtant, en ces temps de pandémie, une salle de repos aurait été bien utile à tous ces salariés qui, grâce à leur présence sur site, ont participé au fonctionnement de la chaîne ! Le constat est amer pour les élu.e.s : cette salle n'est toujours pas mise à disposition des salariés. Après plus de 2 ans de saisine : cela n'est pas acceptable !

Problèmes ergonomiques

Tous les travaux à France Télévisions sont stoppés par la préfecture de Paris et la crise sanitaire n'a rien arrangé !

En attendant que l'entreprise soit à jour face à ses obligations, les élu-e-s rappellent que tous les aménagements ne dépendent pas de travaux interdits et demandent à la Direction de mettre ce qu'elle peut pour améliorer le quotidien des salariés de Franceinfo. Les sofas ont été changés cette semaine : Hourra ! Les organisations syndicales regrettent que la priorité de la Direction soit d'abord de changer ce qui se voit. Hélas, il y a aussi tout ce qui ne se voit pas à l'antenne et qui cause des soucis à longueur de journée aux salariés qui travaillent dans l'environnement de l'open-space ! Là aussi elles rappellent l'urgence et la nécessité de répondre au cahier des charges exposé par l'ergonome !

Une refonte incertaine et une rupture du dialogue très inquiétante

D'un côté la direction éditoriale a annoncé vouloir proposer un vaste projet pour la chaîne devant le CSE à l'automne, alors que les responsables du dialogue social du Siège annoncent dans le même temps mettre fin à la saisine de manière unilatérale. Selon ses promoteurs, cette refonte, au contenu pour le moment largement inconnu, est censée donner un nouveau souffle au projet. Il n'en reste pas moins qu'elle ne couvre pas l'ensemble des problématiques qui avaient présidé au lancement de la saisine, dont l'objectif premier était l'amélioration des conditions de travail très problématiques de nombreux salariés de franceinfo.

Dans ce contexte incertain, où de nombreux problèmes soulevés n'ont pas été réglés, **les organisations syndicales rappellent donc qu'une saisine est un dispositif de prévention des conflits et que la Direction, par sa décision autoritaire de mettre fin à la démarche, devra assumer les conséquences de ce choix dans le contexte d'une année d'élection présidentielle.** A bon entendeur ...

Paris, le 8 juillet 2021